

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT CHIMIQUE À USAGE INDUSTRIEL

Conforme au Règlement CE No 1907/2006

ACIDE SUCCINIQUE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LE SOCIÉTÉ

NOM du produit : ACIDE SUCCINIQUE
SOCIÉTÉ : BIOAMBER S.A.S.
Route de Pomacle
51110 BAZANCOURT - FRANCE
Téléphone : +33 (0)3 26 89 48 90
Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)6 75 72 88 87
+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)
Émail : info@bio-amber.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance

Selon le règlement (EC) 1272/2008
Irritation cutanée (Catégorie 2)
Lésions oculaires graves (Catégorie 1)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3)
Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.
Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Contenu d'étiquette

Symbole de danger (UE)

Xi Irritant
Phrases R
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
R41 Risque de lésions oculaires graves



Xi - Irritant

Phrases S

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage..

Symbole de danger (CLP)
Pictogramme

Mention d'avertissement

Danger

Rapport(s) de risque

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Mesure(s) de prévention

P261

 Eviter de respirer les poussières / fumées / gaz /
 brouillards / vapeurs / aérosols.

P280

 Porter des gants de protection / un équipement de
 protection des yeux / un équipement de protection du
 visage.

P305 + P351 + P338

 En cas de contact avec les yeux : rincer avec
 précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever
 les lentilles de contact si la victime en porte et si elles
 peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : Acide Butanedioïque

 Formule : $C_4H_6O_4$

Masse molaire : 118.09 g/mol

N° CAS	N° EINECS	Index-No	Classification	Concentration
110-15-6	203-740-4	-	Irritation cutanée 2; Lésions oculaires graves 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles- exposition unique 3; H315, H318, H335 Xi, R36/37/38 – R41	90%-100%

4. PREMIERS SECOURS
Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. si pas de souffle donner la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyen d'extinction approprié**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conditions de stockage sûres

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que l'utilisation des appareils respiratoires est appropriée, utiliser un masque à poussière type N95(US) ou type P3 (EN 143). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Manipuler avec des gants.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection de la peau et du corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Poudre
Couleur blanche

Données de sécurité

pH (1% dans l'eau)	2,4 – 2,8
Point de fusion	184 - 192 °C
Kst, Pmax	Kst = 51 bar.m/s - Pmax = 7,4 bar
EMI	> 1 000 mJ
TMI (nuage)	620°C
Hydrosolubilité	Peu soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Donnée non disponible

Matières à éviter

Bases, Oxydants, Agents réducteurs

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 2.260 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin - Irritation sévère des yeux

Sensibilisation du système respiratoire ou de la peau

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro - Humain - fibroblaste

Inhibition de l'ADN

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Inhalation - Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut être nocif par ingestion.

Peau Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

RTECS: WM4900000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité**

Donnée non disponible

Persistence et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets nocifs

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Se conformer aux réglementations fédérales de l'état et locales sur l'environnement. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID**

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**SUCCINIC ACID****Symbole de danger (UE)**

Xi Irritant

Phrases R

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau



Xi - Irritant

R41 **Risque de lésions oculaires graves****Phrases S**

- S26** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S36/37/39** Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage..

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

16. AUTRES DONNÉES**Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3**

Eye Dam.	Lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Skin Irrit.	Irritation cutanée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Xi	Irritant
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves

Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés au paragraphe 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. ARD ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation du produit concerné par la présente fiche de données de sécurité.